

Où déposer
ses TLC*?

*TLC : Textiles,
Linge de maison,
Chaussures

Dans un des Points d'Apport
Volontaire portant ce logo →

Trouvez sur la carte ci-dessous le point d'apport
le plus proche de chez vous ou retrouvez-le
géolocalisé sur

www.sydevom04.fr



Points d'apport sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon :

Saint-André-les-Alpes : parking place de Verdun /
devant le U Express

Castellane : école primaire / collège / déchetterie

Allos : déchetterie / parking du Chadoulin /
rond point des pistes

Colmars les Alpes : centre de secours

La Mure Argens : déchetterie

Thorame-Basse : déchetterie

Peyroules : La Foux, La Bâtie

Beauvezer : maison de pays

Entrevaux : déchetterie

Barrême : déchetterie

La Garde : RN85

Annot : mairie



TOI AUSSI
TU TE RECYCLES ?

OFFREZ
une 2^{ème} VIE
à vos textiles,
linges de maison
et chaussures
MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !

Comment
bien trier ?



Tous les vêtements et le linge se déposent
PROPRES et SECS, même s'ils sont usés.
Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**.
Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.



Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.



Pourquoi
est-ce utile ?

Les TLC* collectés créent
des bénéfices économiques,
sociaux et environnementaux



Dépôt à un PAV



Collecte



Tri



Réutilisation

Recyclage



CELA PERMET :

- de créer de nouvelles activités et des emplois
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...